

Comprendre et appliquer la réforme du droit de la commande publique

Contexte

Suite à la parution de l'ordonnance 2015-899 et de son décret d'application 2016-360 du 26 mars 2016, la formation s'adresse aux directeurs et personnels des services économiques, pharmaciens, ingénieurs, ou toute personne impliquées dans le processus de préparation, de rédaction, de gestion ou du contrôle des marchés et accords-cadres en milieu hospitalier.

Objectifs

Intégrer et appliquer les nouvelles dispositions de la commande publique dans sa pratique professionnelle

Renseignements complémentaires

Pré requis : avoir des connaissances de base de la réglementation des marchés publics.

Programme

1. Ancien et nouveau corpus juridiques :

- Ancien corpus juridique
- Nouveau corpus juridique
- Ordonnance 2015-899 et Décret 2016-360 : structures générales et articulation
- Autres nouveaux textes (arrêtés) relatifs aux marchés publics

2. Publicité et de mise en concurrence:

- Officialisation et conditions d'une participation à la préparation d'un marché public
- Nouvelles règles de publicité
- Nouveaux délais de dépôt des dossiers de candidatures et des offres
- Nouveautés relatives à l'allotissement

3. Procédures:

- Nouvelle classification entre « procédures » et « techniques »

- Distinction « Procédure concurrentielle avec négociation » et « Procédure négociée avec mise en concurrence préalable »
- Procédure négociée sans publicité préalable
- Partenariat d'innovation
- Marchés publics globaux et sectoriels
- Marchés réservés

4. Conditions de participation (dossier de candidature):

- Interdictions de soumissionner : interdictions obligatoires et facultatives
- Nouvel arrêté relatif aux renseignements pouvant être demandés
- Mise à jour des formulaires DC1 et DC2
- Recours aux bases de données et 'coffres forts' électroniques
- Dispositifs « Dites-le- nous une fois » et « Marché public simplifié » (MPS)
- Le « Document unique de marché européen » (DUME)
- Plafonnement du chiffre d'affaires exigible

5. Sélection des offres:

- Nouveaux critères de sélection et leur classification
- Offres anormalement basses
- Offres irrégulières
- Possibilité d'examiner les offres avant les candidatures

6. Information des candidats évincés

7. Exécution des marchés publics

Public

Directeurs et personnels des services économiques, pharmaciens, ingénieurs, ou toute personne impliquées dans le processus de préparation, de rédaction, de gestion ou du contrôle des marchés et accords-cadres en milieu hospitalier.

Exercice

2017

Code de formation

AX2JS02

Nature

AFR

Organisé par

Le Veilleur.fr

Durée

7 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Le 6 février 2017

Marseille

GROUPE 2

Le 14 mars 2017

Marseille

Contact ANFH

Jenna Saychanh

j.saychanh@anfh.fr

04 91 17 71 28